

« Réforme du Sénat - François Zocchetto se félicite du cap retenu par Gérard Larcher pour la réforme du Sénat »

12/03/2015

Réforme du Sénat - François Zocchetto, Sénateur de la Mayenne et Président du Groupe UDI-UC, se félicite du cap retenu par Gérard Larcher pour la réforme du Sénat

François Zocchetto, président du groupe UDI-UC, s'est fait le porte-parole des sénateurs de son groupe en se déclarant en phase avec les mesures de réforme du Sénat annoncées ce jour par Gérard Larcher.

« Nous centristes, réformistes et démocrates de nature, appelions de nos vœux une évolution des pratiques parlementaires du Sénat. Elus de terrain, nous entendons à la fois les préoccupations de nos concitoyens mais aussi celles des territoires représentés par les élus locaux. Oui, nous devons aller vers l'exemplarité dans nos pratiques. Et oui, nous devons faire vivre le bicamérisme. Le Sénat est le garant d'un débat législatif de qualité alors que l'Assemblée Nationale n'est aujourd'hui trop souvent qu'une simple chambre d'enregistrement de l'exécutif. Le Sénat est aussi un contre-pouvoir à une fonction présidentielle dont on a pu voir les limites.

Le Président du Sénat a le soutien des sénateurs UDI-UC dans cette démarche réformatrice initiée lors de sa première présidence.

Nous tenons tout particulièrement à souligner la qualité du travail de notre collègue UDI-UC Jean-Léonce Dupont, questeur mais également rapporteur du groupe de travail sur la gouvernance.

Nous nous félicitons de l'adoption de nombreuses mesures que le groupe UDI-UC a proposées depuis le renouvellement d'octobre 2014 dans le cadre des groupes de travail sur la gouvernance et les méthodes de travail.

Cette réforme est un premier pas, celui vers un travail parlementaire plus efficace, plus transparent, mais aussi celui sur la voie de la réhabilitation de l'image du Sénat, et plus largement du politique, auprès de nos concitoyens. Aucun sujet n'est tabou, y compris celui du nombre de parlementaires. »

François Zocchetto rappelle qu'il est co-auteur d'une proposition de loi, déposée en mai 2014, visant à réduire le nombre de parlementaires.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)